

AVIS D'OUVERTURE
D'UN CONCOURS EXTERNE SUR TITRES DE
TECHNICIEN(NE) SUPÉRIEUR(E) HOSPITALIER(E)
DOMAINE « RESTAURATION ET HÔTELLERIE »

Un concours externe sur titres aura lieu au Centre Hospitalier de Chartres (28), dans les conditions de l'article 6 du Décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière, en vue de pourvoir 1 poste de Technicien(ne) Supérieur(e) Hospitalier(e) domaine «Restauration et Hôtellerie», vacant dans cet établissement.

1) PEUVENT FAIRE ACTE DE CANDIDATURE LES PERSONNES TITULAIRES :

D'un diplôme sanctionnant deux années de formation technico-professionnelle homologué au niveau III ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007 susvisé, correspondant à la spécialité demandée.

2) POUR CONCOURIR :

Prendre connaissance de la demande d'inscription à concourir ; elle indique les pièces à fournir pour candidater, les modalités d'organisation du concours externe sur titres.

La demande d'inscription à concourir est obtenue :

➤ en la demandant à :

Madame Sevestre nsevestre@ch-chartres.fr ☎02-37-30-36-47 ou

Madame Chinchilla mchinchilla@ch-chartres.fr ☎02-37-30-30-30 dect. 77332

➤ en la téléchargeant via le site Internet : ch-chartres.fr/PROFESSIONNELS/CONCOURS

La demande d'inscription à concourir accompagnée des documents demandés doit être adressée par courrier recommandé avec accusé de réception ou remise en main propre contre récépissé daté et signé :

Au plus tard le 4 octobre 2021 (le cachet de la poste faisant foi)

à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres
Direction des Relations Humaines
Bureau des Concours BP 30407 - 28018 CHARTRES cedex

Pour Le Directeur-Adjoint chargé
de la Direction des Relations Humaines,
Par délégation, la Responsable du Pôle Social


Marion CHINCHILLA